

Bulletin de la Fédération de l'Isère de la Libre Pensée Française
 Maison des Associations, boîte 96, 2 rue Berthe de Boissieux, 38000, Grenoble - lp.grenoble@free.fr

La Libre Pensée regarde toutes les religions comme les pires obstacles à l'émancipation de la pensée

(extrait de l'article 2 des statuts)

DESTINATAIRE

**DISTRIBUTION
 PAR MAIL
 UNIQUEMENT**



**n° 12 - supplément n° 1
 novembre 2020**

SOMMAIRE

p.1 : éditorial
 p.2 : contributions des associations



Numéro spécial « 11 novembre 2020 »

Comme chaque année, plus d'une centaine de rassemblements pacifistes aurait dû avoir lieu autour du 11 novembre, notamment devant les monuments pacifistes.

En Isère, la *Libre Pensée* et l'*Association laïque des Amis de Jean-Pierre Raffin-Dugens* avaient invité les citoyens épris de paix et de justice sociale place Raffin-Dugens à Eybens.

Aujourd'hui, les consignes en matière de rassemblements sur la voie publique n'ont pas permis d'organiser cette manifestation dans de bonnes conditions. Nous remercions Monsieur le Maire d'Eybens d'avoir permis des photos. Ci-dessus celle publiée par le Dauphiné Libéré.

C'est pourquoi nous éditons ce numéro spécial.

Dans ce bulletin, nous donnons la parole aux associations amies que nous avons sollicitées pour donner leur position sur la question du Service National Universel (SNU), nouvelle forme d'embrigadement militarisé de la jeunesse, thème de ce rassemblement 2020.

Ce gouvernement, comme tous les gouvernements, ferme des classes, supprime des postes d'enseignants et de personnels et n'offre comme seule perspective à la jeunesse que de s'engager dans l'armée et, pour préparer les esprits, lui vante les « mérites » du SNU, nouveaux pétainistes Chantiers de jeunesse pour sauver le drapeau et marcher au pas.

Il n'est donc pas étonnant que le Président de la République persiste dans son refus de réhabiliter collectivement les 639 Fusillés pour l'exemple de la Première guerre mondiale, car il considère « qu'ils ont failli à leurs devoirs ».

Dans cette sale besogne, il est bien sûr accompagné par bien des gens qui sont toujours prêts à se battre jusqu'à la dernière goutte du sang des autres.

Il est des choses bien curieuses en ce moment. Le souci d'union sacrée ne fait jamais défaut à certains. Il faudrait faire « bloc » derrière le gouvernement en toute occasion, contre la Covid 19 qui sert à justifier un « état d'exception sanitaire » contre les libertés, pour le redressement de l'économie...

Certains rêvent tout haut d'un retour à l'Occident chrétien pour déclencher de nouvelles croisades et de nouvelles guerres de religions. C'est ainsi que l'ennemi est désigné : « Le séparatisme islamiste ».

Il faudrait se taire, marcher au pas derrière Macron pour sauver le pays et l'économie libérale ?

Et toutes ces ignominies racistes sont faites au nom de la laïcité ! Que de crimes ne commet-on pas en son nom en ce moment.

Le 19 novembre 2020



Association Laïque des Amis de Jean-Pierre Raffin-Dugens



11 novembre 2011, pose de la plaque commémorative par André Sylvestre

Cela aurait dû être le 17^{ème} hommage au combat pacifiste du député Jean-Pierre Raffin-Dugens, à l'initiative de notre association (*), en commun avec la Libre Pensée de l'Isère.

La Première guerre mondiale fut la première d'un genre nouveau : plus de 10 millions de tués, plus de 22 millions de blessés et près de 9 millions de civils massacrés.

En France, entre 1914-1918, il y eut un million trois cent mille soldats tués, dont 350 000 ouvriers et 700 000 paysans. Un million d'ouvriers furent ramenés du front à l'arrière, pour être mis dans l'industrie et nourrir la bête immonde de la machine de guerre, pour la barbarie.

Plus de cent ans après, tous ceux qui sont attachés à la paix, ne peuvent que dresser un constat accablant sur l'état du monde actuel.

C'est, aujourd'hui, un commerce des armes porté à des niveaux tels qu'ils rendent possible une catastrophe mondiale. Dans ce match mortifère, les USA sont champions du monde toutes catégories, mais la Chine, la France, la Russie, l'Allemagne et jusqu'à la petite Suisse réputée pacifique sont également bien placées.

« Troisième exportateur d'armes dans le monde, la France est un des principaux acteurs de la militarisation du monde. Confirmant, en 2018, sa troisième place dans ce marché de la mort que représente le commerce des armes, derrière les États-Unis, avec un montant de 1,768 milliards de dollars (l'année record étant 2017 avec 2,302 milliards de dollars), elle précède l'Allemagne et la Russie.

Les principaux « clients » de la France sont L'Égypte (1,139 milliard de dollars, bénéficiant d'une aide financière de l'Arabie Saoudite), l'Inde (651 millions), Singapour (367 millions), l'Arabie Saoudite (297 millions), le Qatar (212 millions). Ainsi 65,5 % des exportations d'armes de la France sont livrées dans un Moyen-Orient déchiré par les guerres, et en Asie, devenue la principale zone de tensions et de risques de conflits majeurs. »

Extrait d'un article de Nils Andersson, « Référence pour les dépenses militaires et ventes d'armes »
(Stockholm International Peace Research Institut)

Une étude récente a mis en évidence la comparaison entre les dépenses militaires des pays et les sommes qu'ils consacrent à l'Instruction dans leur pays. Le constat est éclairant :

En Russie, le rapport est de un pour un : autant pour l'armement que pour l'école. Aux États-Unis, le rapport est de 1,4 pour un. En France, 2,44 pour un. En Italie, 2,47 pour un. En Allemagne, 3,63 pour un.

Jean-Pierre Raffin-Dugens, qui était instituteur, savait ce qu'il faisait lorsque en 1916, avec les deux autres députés Pierre Brizon et Alexandre Blanc, il a refusé de voter les crédits de guerre.

Sur la plaque commémorative il est inscrit : « Non à la guerre, fraternité entre les peuples, pour que vive la paix universelle ».

André Sylvestre

(*) L'ALAJPRD est adhérente de la Fédération nationale laïque des Associations des Amis des Monuments Pacifistes.



Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté

Ce n'est pas parce que le gouvernement, au nom de la crise sanitaire, interdit le rassemblement pour rendre hommage à Raffin-Dugens par notre présence physique que notre détermination à ne pas oublier cet homme qui, dans notre pays en guerre, a osé ne pas voter le budget des crédits de guerre en 1916, s'exprime par écrit.

C'est quelques mois plus tôt que 1000 femmes de 14 pays neutres et en guerre s'étaient retrouvées et réunies à La Haye au Pays Bas pour rédiger une charte dénonçant le rôle du capitalisme dans la guerre, faisant s'entretuer des hommes pour le compte de gouvernements.

C'est pourquoi la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté s'unit aux associations défendant la mémoire de Raffin-Dugens.

LIFPL, BP 35, le Patio, galerie de l'Arlequin, 38100 Grenoble



Ligue des Droits de l'Homme

Le Service national universel... Quel projet pour quelle jeunesse ?

Le SNU est en phase « probatoire », essentiellement à cause de la pandémie. La généralisation du dispositif était programmée pour 2022-2023. Il est donc utile de saisir les occasions comme celle-ci, permettant ainsi de nourrir le débat parlementaire... qui n'a pas encore eu lieu.

Le SNU remplacerait la journée défense et citoyenneté. Il se déclinera en quatre temps :

- une phase d'information et de préparation. Principalement mise en œuvre au sein des collèges et lycées, elle va s'inscrire dans le cadre du parcours citoyen de l'élève et, en particulier, de l'enseignement moral et civique dispensé dès l'école élémentaire ;
- un séjour de cohésion de deux semaines, visant à construire un vécu commun, à fortifier un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense, en hébergement collectif après la classe de troisième ;
- une mission d'intérêt général, visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion de la jeunesse dans la société ;
- la possibilité d'un engagement d'au moins trois mois, permettant à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne.

Notons que les mouvements d'éducation populaire, pourtant en dialogue et en lien contractuel avec le ministère de l'Éducation nationale, n'ont, semble-t-il, pas été directement associés à cette définition initiale...

Les promoteurs du SNU souhaitent favoriser la cohésion et la mixité sociale de la jeunesse.

Mais l'impératif de « rendre unitaire la jeunesse » - qui semble ignorer les travaux qui montrent au contraire, des jeunesses, avec des ancrages idéologiques, des caractéristiques sociales, des modes de socialisation très différents - paraît réducteur. Sont oubliés les débats concernant la sexualité, les rapports de genre, la laïcité, les différences d'affiliation religieuse... Cette approche semble loin de ce qui fait sens pour les jeunes, et ne semble pas de nature à faciliter un apprentissage nécessairement délibératif, contradictoire, voire conflictuel, des institutions de la République et de la vie démocratique.

C'est que cette volonté d'unité est étroitement corrélée à une vision de la nation en danger, face à des ennemis internes et externes, réels ou potentiels. Il s'agit de faire prendre conscience à la jeunesse des menaces, notamment environnementales. La référence à l'engagement n'est plus prioritairement au service des enjeux culturels, éducatifs, sociaux de la société civile, mais désigne la capacité de sauver la nation.

La constatation s'impose que la démocratie, la prise en compte des affirmations communes ne sont pas les valeurs ni les références pédagogiques du SNU.

Cela revient à imposer à l'éducation populaire une rupture paradigmatique, lisible d'abord dans la façon dont le Président et son gouvernement, envisage sa jeunesse.

La militarisation de la « formation » est avérée car ce sont les personnels militaires qui auront la main sur l'encadrement des jeunes. Avec tous les dérapages possibles de l'endoctrinement... Le risque de voir les stagiaires devenir une force de travail bon marché, en dehors de toutes règles salariales, a été également ciblé par les syndicats

Cette option, qui oblige les jeunes à faire allégeance à la France, quels que soient leurs interrogations, doutes, ambivalences... risque de créer des prises de position frontales et, sous prétexte d'unité de la jeunesse, renforcer les clivages et les ruptures par rapport à l'ensemble des institutions publiques.

Alors que notre époque connaît une grande diversité de mobilisations et d'engagements, le SNU cherche le rapport de forces, une sorte de coercition, un formatage. On est éloignés de la recherche d'un dialogue démocratique, collaboratif, inclusif...

Inutile de dire que la question de l'objection de conscience n'est même pas envisagée...

Bien évidemment des sanctions, lourdes, sont prévues en cas d'insoumission ! Interdiction de passer le permis de conduire jusqu'à 25 ans, ou de passer un diplôme, ou même des concours administratifs...

Rien d'étonnant donc à ce qu'un collectif d'organisations se soit constitué : organisations de jeunes, syndicats, partis politiques, associations d'éducation populaire, et associations luttant pour les libertés républicaines, pour les droits et contre toutes les discriminations.



La chorale, place Raffin-Dugens à Eybens le 11 novembre 2019

Nous publions les textes des chansons que la chorale « Les Barricades » devait interpréter lors du rassemblement pacifiste du 11 novembre à Eybens

Page 4 : « La rue des Lilas » - page 7 : « Le Déserteur » - page 10 : « La chanson de Craonne »
Avec les liens pour écouter ces chansons !

LA RUE DES LILAS

Texte et musique : Sylvain Girault

Ce soir je meurs à la guerre
Aujourd'hui pour moi sonne le glas
Mon visage est blanc et mon sang coule à flot
Sur le trottoir de la rue des Lilas

Ce soir je meurs sous vos bombes
Pourtant je n'ai rien fait pour ça
Je ne suis qu'un simple flâneur dans la ville
Sur le trottoir de la rue des Lilas

Je vous le dis, je vous le dis, je vous le dis
Que maudite soit la guerre
Maudits les chars, les fusils, les combats
Je m'éteins dans la rue des Lilas

Plus jamais revoir la dune
Au matin quand s'effacent mes pas
Jamais plus les cimes et la neige éternelle
Et l'oiseau bleu brillant de mille éclats

Plus jamais revoir la lune
Dans la nuit qui éclaire mes pas
Jamais plus la mer, les étoiles, les forêts
Et ce lac bleu perdu au fond des bois

Je vous le dis, je vous le dis, je vous le dis
Que maudite soit la guerre
Maudits les chars, les fusils, les combats
Je m'éteins dans la rue des Lilas

J'aimerais tant revoir mes frères
Mes enfants, mes parents, mes amis

Danser le dabkeh* pour repousser la mort
Trinquer l'arak* jusqu'au bout de la vie

Je voudrais une dernière
Chanson pour apaiser la nuit
Pour bercer mon départ jusqu'à l'autre bord
Dire aux faiseurs de mort que l'on survit

Je vous le dis, je vous le dis, je vous le dis
Que maudite soit la guerre
Maudits les chars, les fusils, les combats
Je m'éteins dans la rue des Lilas

La guerre c'est un massacre
De gens qui ne se connaissent pas
Au profit de gens qui toujours se connaissent
Mais qui ne se massacrent pas

La guerre c'est un massacre
De gens qui ne se connaissent pas
Au profit de gens qui toujours se connaissent
Mais qui ne se massacrent pas

Je vous le dis, je vous le dis, je vous le dis
Que maudite soit la guerre
Maudits les chars, les fusils, les combats
Je m'éteins dans la rue des Lilas

** dabkeh : danse populaire traditionnelle de Syrie, du Liban, de Palestine et de Jordanie.*

** arak : eau-de-vie de vin, traditionnellement produite et consommée au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Palestine.*

Cliquer ici pour l'entendre chantée par le groupe Katé-Mé, créateur de cette chanson en 2015

<https://youtu.be/7ip8eAPXi6M>



Mouvement de la Paix

Le Service National Universel (SNU)

Depuis que la Loi de 1997 a mis un terme au Service National (nom de l'époque du service militaire), la plupart de nos compatriotes ont imaginé que l'Armée Française, désormais composée des seuls volontaires, ne concernait plus la grande masse de notre jeunesse et guère davantage la population de notre pays (si ce n'est pour voir passer des patrouilles en ville, destinées à rassurer les populations face au risque de terrorisme).

Que nenni. Déjà, cette même loi prévoyait d'introduire les principes et l'organisation de la Défense Nationale et de la Défense Européenne dans les programmes des lycées et collèges.

Elle a été accompagnée par une série de protocoles de partenariats entre le ministère de la Défense et celui de l'Education Nationale (1982, 1889, 1995, 2016).

Avec le Service National Universel, l'Armée, par le biais de l'Education Nationale, installe désormais un dispositif lourd dans le champ de la formation périscolaire. Mis en place en 2019 à titre expérimental, il a concerné 1978 jeunes des deux sexes, tous volontaires. Mais à terme, ce seront 800.000 jeunes de 16 ans qui devront passer par cette formation devenue obligatoire. Cette contrainte s'accompagne de mesures coercitives en cas de refus.

Pour autant, le SNU a été précédé d'un discours de séduction, de telle sorte que les résistances sont demeurées limitées au monde syndical et pacifiste.

La stratégie militaire d'investissement dans la formation des adolescents mérite cependant toute notre attention, car l'enjeu est d'importance. Elle remet, en question, à une période-charnière de la vie, la formation intellectuelle des jeunes. C'est, en effet, à cet âge encore malléable que le jeune structure, ordonne ce qu'il a accumulé jusque-là pour se créer son monde intellectuel et idéologique.

Et c'est à cet âge que l'Armée lui transmet ses codes propres : obéissance, engagement, identification à un groupe, protection contre l'autre, perçu comme ennemi.

Avec le SNU, un pas est franchi : pendant les 15 jours de la phase de cohésion, le jeune est en immersion pour qu'il s'imprègne des valeurs d'ordre moral, revendiquées par l'Armée « *Dans tous les cas, il s'agira d'une pédagogie par l'action, essentiellement fondée sur les mises situation ou des simulations* » (Edouard Philippe). C'est cette mise en condition que dénonce le Mouvement de la Paix.

Une fois placé en internat (il vaudrait mieux dire encaserné), le jeune (en uniforme) sera uniquement encadré par des repères militaires, sous la seule responsabilité de l'Armée. Sur un mode d'organisation fortement hiérarchisé, il participera au lever des couleurs accompagné de l'hymne national, ainsi qu'à des cérémonies officielles sur un mode militaire. Les activités, sous forme de jeux de rôle, simuleront un conflit. Il n'est laissée aucune place pour exercer son libre-arbitre. Tout est mis en place pour que le jeune s'identifie à un groupe et soit porteur de « l'esprit SNU ».

On est loin de la formation assurée par l'Education Nationale, dont la mission est précisément la formation intellectuelle des jeunes, futurs adultes et futurs citoyens. C'est elle qui assure la formation citoyenne non pas par l'obéissance perinde ac cadaver, mais par la capacité de comprendre pour agir. Elle lui donne les outils intellectuels pour respecter autrui et prendre sa place dans une république de citoyens libres et fiers.

Sa mission est aussi d'être le lieu de la mixité sociale, même si nos gouvernements ont tout fait pour créer des ghettos.



Le SNU reflète ainsi un choix politique qui n'est pas le nôtre. Il se fait aux dépens de l'Education nationale et de l'éducation populaire, dans le dessein d'imposer une formation contraire aux valeurs humanistes qui fondent l'esprit républicain, le vrai...

C'est pourquoi, nous le dénonçons comme régressif et nocif.

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Ligue de l'Enseignement

**SNU : l'éducation populaire va s'y abîmer !
Les jeunes de France méritent beaucoup mieux**

Le SNU tel qu'actuellement conçu n'est pas à la hauteur des causes et des conséquences d'une situation qui nourrit les peurs, les identités fermées, le nationalisme, les marchands d'illusions, les fanatismes et les périls.

Comment croire un seul instant qu'un « séjour de cohésion de deux semaines » et « une mission d'intérêt général de 12 jours » vont y suffire là où une scolarité obligatoire de 13 années, les politiques éducatives des collectivités et les dizaines de milliers d'associations et l'éducation parentale et familiale de seize années n'y semblent pas suffire ?

C'est d'ailleurs pourquoi le SNU emprunte à la fois à la culture scolaire, au cadre militaire et prétend faire quelques recours à l'éducation non formelle. Conçu comme tel il ne peut que générer de la suspicion et de l'inquiétude de toutes les parties.

Sollicitées, les associations hésitent, interrogatives sur les intentions, parfois intéressées dans un contexte de difficultés de gestion, sous pression voire plus de services de l'état, critiques sur les choix politiques, éducatifs et culturels sous-tendus par ce SNU actuel.

Un projet et un modèle éducatifs aux antipodes de l'éducation populaire

Le cahier des charges, en l'état actuel de « document de travail » qui circule depuis quelques jours n'est pas plus rassurant quant aux objectifs éducatifs.

Il faut également noter que le nouveau « conseiller du gouvernement », chargé du déploiement du SNU, Patrice Latron, n'a pas été choisi pour ses états de service dans le domaine de l'éducation ou de la formation: formé à St Cyr, il fut durant 10 ans militaire d'active, et notamment officier instructeur au centre d'entraînement commando de Pont St Vincent, aide de camp d'Édouard Balladur, avant d'entrer dans le corps préfectoral.

Où sont Jean Zay et le « travail de la culture », Léo Lagrange et les « médiations éducatives », Barthélémy Profit et « la coopération », Fernand Deligny et « la présence attentive », Joffre Dumazedier et « le travail autonome », Paolo Freire et « les situations vécues et l'avenir sur lequel l'enfant peut agir », John Dewey et « l'entraînement à la conversation démocratique », Francisco Ferrer et « s'instruire ensemble »...

Une autre voie est possible, digne de la jeunesse de 2020

Si notre pays veut consacrer 1,5 à 2 milliards (le coût du SNU) pour compléter et enrichir la formation de la jeunesse nous avons quelques idées et même l'ambition d'y contribuer.

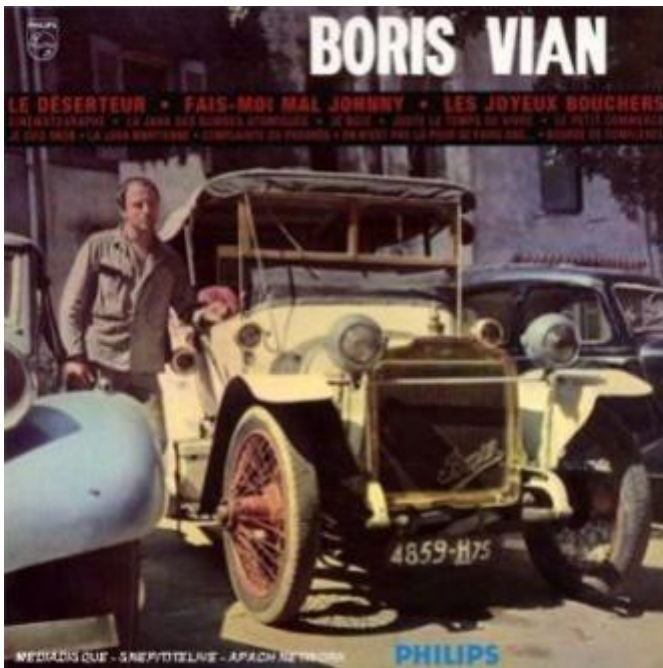
Avec de tels moyens, il est par exemple possible d'imaginer et d'insérer dans le parcours scolaire et éducatif de tout jeune : un séjour en classe découverte, un séjour collectif de vacances, une expérience européenne ou internationale, une pratique d'engagement collectif, un séjour d'approche collective de la compréhension du monde et des moyens à mobiliser pour s'y insérer et le rendre meilleur (au lieu du séjour actuel de «coercition sociale»), un accompagnement dans un projet collectif...

La jeunesse mérite bien mieux que cet assemblage hétéroclite, incohérent, irréaliste et surtout douteux du point de vue de ses intentions éducatives, formatives, politiques, culturelles et sociales qu'est le SNU.

Le SNU dans ses intentions et sa forme actuelle témoigne d'une vision étroite, peureuse, d'un autre temps, ignorant les nouveaux espaces de la citoyenneté, niant la conscience aigüe qui s'accroît d'une commune humanité à laquelle il faut mieux se préparer, toutes générations confondues. La conscience nationale n'est qu'une dimension d'un destin commun partagé, aujourd'hui européen et planétaire.

Ce n'est pas de certificat de conformité dont les jeunes ont besoin. C'est d'une invitation à imaginer ensemble et en confiance un avenir possible, c'est des moyens de prendre soin d'eux-mêmes, des autres et des cadres collectifs actuels, à renouveler et créer pour tenir ensemble, pour faire société. Pour faire République. Une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Le défi n'est pas nouveau. Mais l'époque que nous vivons appelle des regards et des solutions nouvelles. Sans doute entièrement nouvelles. On s'y met ?



LE DÉSERTEUR

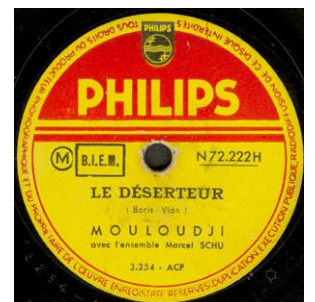
Boris Vian

Le Déserteur fut créé à Paris par Mouloudji le 7 mars 1954, le jour même de la chute de Dien Bien Phu.

Mais ce soir-là, par crainte de la censure, Mouloudji avait modifié le « Monsieur le président », un peu direct et précis, par un « Messieurs qu'on nomme grands »...

La version originale, celle qui s'adresse clairement à Monsieur le Président, qui ne peut être autre que celui de la République française, a été créée 10 mois plus tard par Boris Vian lui-même, et enregistrée dans la foulée.

La chanson fut purement et simplement interdite, au nom de l'injure faite aux anciens combattants.



Il existe par ailleurs une autre version plus radicale encore, qui transforme la fin en prévenant les gendarmes que l'auteur de la missive est armé et sait tirer, mais tout laisse à penser qu'il s'agit d'une interprétation très militante de la chanson de Boris Vian.

La chanson ressurgit de plus belle à la fin des années 50 et durant les années 60. En période de décolonisation et de sales guerres, elle devint une espèce d'hymne repris par les jeunes du monde entier qui refusaient de se battre pour des causes injustes (Indochine, Algérie, Vietnam ...). Elle fut reprise aux USA par Peter, Paul & Mary et Joan Baez avant de connaître un succès toujours plus grand dans la foulée de mai 68.

Ecoutez Boris Vian la chanter : <https://youtu.be/gjndTXyk3mw>

Monsieur le président,
Je vous fais une lettre
Que vous lirez peut-être
Si vous avez le temps

Je viens de recevoir
Mes papiers militaires
Pour partir à la guerre
Avant mercredi soir

Monsieur le président
Je ne veux pas la faire
Je ne suis pas sur terre
Pour tuer de pauvres gens

C'est pas pour vous fâcher
Il faut que je vous dise
Ma décision est prise
Je m'en vais déserteur

Depuis que je suis né
J'ai vu mourir mon père
J'ai vu partir mes frères
Et pleurer mes enfants

Ma mère a tant souffert
Qu'elle est dedans sa tombe
Et se moque des bombes
Et se moque des vers

Quand j'étais prisonnier
On m'a volé ma femme
On m'a volé mon âme
Et tout mon cher passé

Demain de bon matin
Je fermerai ma porte
Au nez des années mortes
J'irai sur les chemins

Je mendierai ma vie
Sur les routes de France
De Bretagne en Provence
Et je dirai aux gens

Refusez d'obéir
Refusez de la faire
N'allez pas à la guerre
Refusez de partir

S'il faut donner son sang
Allez donner le vôtre
Vous êtes bon apôtre
Monsieur le président

Si vous me poursuivez
Prévenez vos gendarmes
Que je n'aurai pas d'arme
Et qu'ils pourront tirer



La voix lycéenne

Union Nationale Lycéenne

Cela fait maintenant plusieurs mois que l'UNL se mobilise dans la rue et dans les instances contre le Service National Universel. Dès le départ, nous avons jugé ce projet néfaste pour l'avenir et la vie des jeunes.

Les dernières déclarations du gouvernement, et particulièrement du secrétaire d'Etat en charge de ce projet ne viennent qu'accentuer nos inquiétudes fondées et légitimes.

Que dénonçons-nous dans ce projet ?

Pour commencer, le gouvernement ne prend pas en compte la question de la mobilité à travers le SNU. Comment faire déplacer toute une génération à travers toute la France sans embûche ?

Ce SNU vise des mineurs, ceux-ci sont donc limités dans leur déplacement sous de nombreux aspects. Ils n'ont pas le permis et ne peuvent pas se permettre de faire du covoiturage par le biais d'internet, ces services sont réservés aux personnes majeures.

Les transports en commun ont un coût, d'autant plus suite aux mouvements de libéralisation qui s'opèrent, que ce soit sur le rail ou sur d'autres secteurs dans le futur. En élaborant son projet, le gouvernement n'a pas pensé aux questions que soulève la mobilité d'autant de jeunes.

Deux arguments sont avancés par le gouvernement quant à l'utilité de ce SNU : il favoriserait la mixité sociale et il permettrait aux jeunes de s'engager.

Nous réfutons ces deux arguments.

Quinze jours de vie en collectivité ne suffisent pas à créer une cohésion au sein du pays. Il faut prendre les problèmes à la racine. Ce problème est en grande partie dû aux inégalités qui creusent le pays. Il faut de vraies prises de décisions qui aillent dans le sens de la réduction des inégalités.

Sur la question de la phase d'engagement de ce SNU, nous pensons qu'il ne s'agit que d'une mesure illusoire. Ce n'est pas en obligeant les jeunes à s'engager qu'il est possible de leur donner le goût de l'engagement.

Nous sommes inquiets quant à la reproduction des oppressions dans la société au sein de ces quinze jours d'encadrement. Les personnes encadrant ce SNU sont issues de formations diverses. Ce qui est sûr, c'est qu'aucune formation n'est faite à ces personnes pour réagir en cas de harcèlement ou d'agression. Ces faits ont tout autant de chance de se produire dans le cadre du SNU qu'en dehors de celui-ci. Ces faits pourraient avoir des caractères racistes, sexistes, homophobes, et plus généralement discriminants envers les minorités.

Rien en nous assure que le cadre du SNU sera sain pour tous et toutes.

Cette crainte augmente notamment suite à la publication d'un tweet par un cadre du SNU ayant tenu des propos abjects à l'égard des agressions sexuelles qui continuent à se produire d'années en années.

L'interdiction du téléphone nous inquiète également. L'éloignement de la famille peut parfois être dur à vivre. C'est faire souffrir psychologiquement un grand nombre de jeunes que de prendre cette décision. De plus cela ne nous permettra pas d'avoir accès à d'autres images de ce SNU que celles diffusées par l'État. Ce qui se passe hors du SNU est donc caché aux citoyen.ne.s

Il nous semble fortement dommageable que l'investissement que fait le gouvernement pour le SNU ne soit pas fait dans les services publics.

Il faut favoriser l'engagement des jeunes autrement que par le SNU.

Face à ce constat, l'UNL revendique :

- l'abandon du Service National Universel ;
- Que l'investissement prévu pour le SNU (3 milliards d'euros) soit utilisé pour améliorer le service public d'éducation ;
- La remise au cœur du système scolaire des heures d'éducation morale et civique, garantie de la formation citoyenne des jeunes.



Fédération de l'Isère de la Libre Pensée

Le penseur anarchiste Rudolf Rocker disait : le militarisme, « *c'est l'élimination de la pensée et de la volonté personnelles, la transformation de l'homme en un robot mis en mouvement et dirigé de l'extérieur pour exécuter aveuglement les ordres, sans qu'il se sente responsable de ses propres actes. En un mot : le militarisme est la forme la plus vicieuse et la plus condamnable de la servilité élevée au rang de vertu nationale, qui méprise toutes les règles de la raison et se trouve dépourvue de la moindre dignité humaine.* »

C'est ainsi que Antoine Prost, auteur naguère d'un rapport sur la question des Fusillés pour l'exemple de la première guerre mondiale, concluait alors à leur non-réhabilitation. Il proposait de mettre les Fusillés et leurs fusilleurs dans la même pièce au Musée des Invalides, bourreaux et victimes unis dans le drapeau tricolore des Versaillais, ce qui a été fait par François Hollande, reniant ses engagements de réhabilitation.

Antoine Prost vient de commettre une nouvelle ignominie. Il a postfacé un ouvrage (*), pillant largement les travaux de la Libre Pensée et utilisant même la photo du Monument de Chauny que nous avons inauguré le 6 avril 2019 en hommage aux soldats et officiers tombés sous les balles françaises, sans jamais citer le nom même de la Libre Pensée ! Il est des noms et des références qui dérangent vraiment, semble-t-il...

Celui-ci peut ainsi écrire « *Réhabiliter tous les fusillés semblerait plus simple, mais parmi eux, outre les espions et les droits communs qu'on pourrait mettre à part, un certain nombre de condamnés l'ont été après plusieurs désertions ; ils ont été jugés une première fois, puis une deuxième, et ils ont été fusillés à leur troisième ou quatrième tentative. Difficile de dire qu'ils sont morts pour la France, tant que les mots ont un sens. Les réhabiliter serait affirmer qu'il n'existe pas de devoir de défense nationale.* »

Drapé dans le tricolore, Antoine Prost ne peut concevoir qu'on puisse être contre la guerre et « la défense de la Patrie » qui a toujours un goût de sang.

Il poursuit : « *Collectivement, il faut réintégrer les fusillés dans la mémoire nationale comme des soldats ordinaires qui ont eu un moment de faiblesse compréhensible et excusable, et qui ne méritaient pas leur fin tragique. C'est ce qu'a fait, à la demande du Président de la République, le Musée de l'Armée, ce haut-lieu symbolique.* »

Pour Antoine Prost, le clérical, il faut qu'ils soient quand même... un peu... morts POUR la France. Pour lui, c'est la seule mort qui vaille. Morts pour la France ? Non, ils ne le voulaient pas. Alors ils furent morts PAR la France.

Dans les sources bibliographiques de cet ouvrage, on retrouve le nom de Denis Rolland, largement cité, celui qui plaide pour la réhabilitation... du général Nivelle, assassin du Chemin des Dames et « injustement » blâmé pour cet échec, selon lui ! Le même Denis Rolland qui osa protester dans les journaux contre l'inauguration du Monument de Chauny. On a les amis qu'on peut.

Pour terminer, la Libre Pensée informe que les démarches sont en bonne voie pour que la proposition de loi portant réhabilitation des Fusillés pour l'exemple soit déposée prochainement à l'Assemblée nationale par plusieurs Groupes parlementaires.

Voici son article unique :

Sont réhabilités les militaires en service dans les armées françaises du 2 août 1914 au 11 novembre 1918 ayant été condamnés à mort pour désobéissance militaire ou mutilation volontaire par les Conseils de guerre spéciaux créés par le décret du 6 septembre 1914 ainsi que par les Conseils de guerre rétablis par la loi du 27 avril 1916, et dont la condamnation a été exécutée.

Les nom et prénom des intéressés sont inscrits sur les monuments aux morts.

Les présentes dispositions ne sont pas applicables aux militaires dont la situation a été révisée par la Cour de cassation, sur le fondement des lois d'amnistie des 29 avril 1921 et 3 janvier 1925, et par la Cour spéciale de justice militaire, instituée par la loi du 9 mars 1932.

Dès que la proposition de loi sera déposée, nous engageons à faire une démarche auprès des députés pour qu'ils la votent ou indiquent pourquoi ils refusent de rendre justice à ces victimes de guerre.

Pascal Costarella (à partir d'un discours national)

(*) Georges Joumas, « Les deux premiers fusillés pour l'exemple des mutineries de 1917 », (Regain de Lectures)

CHANSON DE CRAONNE

Auteur inconnu - Air de « Bonsoir m'amour »

(une valse d'amour à succès, datant de 1911 et composée par le père de Jean Sablon, Charles Sablon)

Quand au bout de huit jours le repos terminé
On va reprendre les tranchées
Notre place est si utile
Que sans nous on prend la pile
Mais c'est bien fini on en a assez
Personne ne veut plus marcher
Et le coeur bien gros comm' dans un sanglot
On dit adieu aux civelots
Même sans tambour, même sans trompette
On s'en va là-haut en baissant la tête.

Refrain

Adieu la vie, adieu l'amour, adieu toutes les femmes
C'est bien fini, c'est pour toujours, de cette guerre infâme.
C'est à Craonne, sur le plateau, qu'on doit laisser sa peau
Car nous sommes tous condamnés, nous sommes les sacrifiés.

Huit jours de tranchées, huit jours de souffrance,
Pourtant on a l'espérance
Que ce soir viendra la relève
Que nous attendons sans trêve
Soudain dans la nuit et dans le silence
On voit quelqu'un qui s'avance
C'est un officier de chasseur à pied
Qui vient nous remplacer,
Doucement dans l'ombre sous la pluie qui tombe
Les petits chasseurs vont chercher leurs tombes.

Refrain

C'est malheureux de voir sur les grands boulevards
Tous ces gros qui font la foire
Si pour eux la vie est rose
Pour nous, c'est pas la même chose,
Au lieu de s' cacher tous ces embusqués
Feraient mieux d' monter aux tranchées
Pour défendre leurs biens, car nous n'avons rien
Nous autres les pauvres purotins.
Tous les camarades sont étendus là
Pour défendr' les biens de ces messieurs là.

Refrain final

Ceux qu'ont le pognon, ceux-là r'viendront
Car c'est pour eux qu'on crève
Mais c'est fini car les trouffions
Vont tous se mettr' en grève
Ce s'ra vot'e tour messieurs les gros
De monter sur l' plateau
Car si vous voulez faire la guerre
Payez-la d' votre peau.



Pour l'écouter chantée par Marc Ogeret

<https://www.centenaire.org/fr/video-darchive/la-chanson-de-craonne>

Cette chanson anonyme a plusieurs auteurs. Elle apparaît sous le nom de "La Chanson de Lorette" évoquant la bataille de Lorette à Ablain-Saint-Nazaire se déroulant entre octobre 1914 et octobre 1915.

Ensuite, la chanson est transformée pour évoquer le plateau de Champagne au cours de l'automne 1915. En 1916, elle devient une chanson sur Verdun.

Enfin, c'est la version de 1917 qui est popularisée par Paul Vaillant-Couturier en liaison avec les mutineries (l'anarchiste Henry Poulaille, qui fut soldat sur le Chemin des Dames, livre dans « Pain de soldat » des paroles légèrement différentes).

Le refrain subit une nouvelle transformation : "C'est à Craonne, sur le plateau..."

Pour l'occasion, le village de Craonne gagne une syllabe (Craonne se prononce habituellement "kron", la chanson dit "kraon" pour avoir le compte de pieds). Le plateau dont il est question est le plateau de Californie qui surplombe le village. En effet l'endroit est le lieu de terribles combats à partir du 16 avril 1917.

La chanson de Craonne a été interdite en France jusqu'en 1974, date à laquelle sa diffusion sur les ondes a été autorisée.

Parmi les légendes qui entourent la chanson, la plus terrible est celle qui affirme qu'un million de francs or, en plus de la démobilisation, furent promis à qui en dénoncerait l'auteur !